La Cour suprême électorale du Brésil décide à la majorité de poursuivre en justice Bolsonaro

Brasilia, 1er juillet, (RHC).- La Cour suprême électorale du Brésil a décidé de donner suite aux plaintes portées contre Jair Bolsonaro et Hamilton Mourao pour attaques cybernétiques sur les réseaux sociaux.

Suite au vote du président de cette cour, Luis Roberto Barroso, la poursuite en justice contre Bolsonaro et son vice-président a eu la majorité des voix des magistrats.

Og Fernandes, du Tribunal Suprême de Justice, avait recommandé aux magistrats de la Cour suprême électorale de rejeter les plaintes.

Les ex-candidats à la présidence Guilherme Boulos et Marina Silva ont saisi la cour suprême électorale pour l'attaque cybernétique contre le groupe Les Femmes unies contre Bolsonaro, un mois avant la tenue des élections.

Des hackers ont alors attaqué le site internet de cette organisation regroupant plus de 2,7 millions de personnes. Ils ont remplacé le nom de l'organisation par Femmes avec Bolsonaro et inclus des contenus offensifs à l'encontre de ses opposants.

Source : Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/227270-la-cour-supreme-electorale-du-bresil-decide-a-la-majorite-de-poursuivre-en-justice-bolsonaro

Radio Habana Cuba